

## Politiques et institutions du marché du travail

FRANÇAIS

### Les enjeux

La crise financière mondiale a fait ressortir l'importance des interventions sur les marchés du travail afin de protéger les travailleurs et améliorer la situation de l'emploi. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, les politiques actives du marché du travail (PAMT) ont prouvé leur efficacité lorsqu'il s'agit d'éviter les licenciements (par le maintien dans l'emploi), d'augmenter l'employabilité (par la formation), et de créer de nouvelles possibilités d'emploi (par la subvention des salaires et de l'emploi). Bon nombre de ces interventions sont planifiées et mises en œuvre par les services publics de l'emploi. Les interventions destinées à soutenir les revenus sont également essentielles pour faire face aux pertes de salaires et prévenir la pauvreté. Tandis que de telles mesures sont habituellement appliquées dans les pays riches (membres de l'OCDE) sur la base d'un système d'allocations chômage – mesures dites de politiques passives du marché du travail – d'autres systèmes ont été introduits ou renforcés dans les pays pauvres, bien que ces programmes ne s'appliquent qu'à une faible proportion de la population.

Les droits des travailleurs peuvent aussi être protégés par les institutions du marché du travail, par les organismes chargés de la fixation des salaires, la législation sur la protection de l'emploi, les prestations sociales obligatoires ou le salaire minimum – et la mise en application de la législation.

Comment les marchés du travail ont-ils été ajustés aux chocs économiques? Et dans quelle mesure la combinaison des politiques et des moyens institutionnels a-t-elle permis d'obtenir des ajustements équitables? Le débat sur les effets économiques de la réglementation des politiques et des institutions du marché du travail se poursuit depuis plus de vingt ans, mais les conflits d'opinions et les divisions continuent. L'une des leçons à tirer de la crise financière qui a sévi en Asie de l'Est durant les années 90, est qu'en raison de l'absence d'institutions et de programmes et notamment de systèmes solides de sécurité sociale, les pays n'ont pas été en mesure de résister à la crise du marché du travail et de protéger le bien-être des ménages.

Les pays en développement font face à des défis dans la mise en place de politiques et institutions du marché du travail efficaces et manquent notamment de marge de manœuvre budgétaire et de capacités administratives et institutionnelles. De plus, le dialogue social est souvent faible, le secteur formel est sous-développé et la réglementation du travail n'est pas correctement appliquée.



### La réponse de l'OIT

Dans le cadre de ses initiatives pour promouvoir le travail décent partout dans le monde, l'OIT insiste sur l'importance de politiques exhaustives et cohérentes en vue de créer des emplois meilleurs et en plus grand nombre et de promouvoir l'accès des marchés à tous. Bon nombre de conventions de l'OIT ont un lien direct avec la régulation et les politiques du marché du travail. Parmi les plus importantes se trouvent la Convention (n°122) sur la politique de l'emploi, 1964, et la Convention (n°158) sur le licenciement, 1982. Le document *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* contient une liste de questions clés destinées à faciliter l'évaluation des liens existants et attirer l'attention sur les contributions potentielles des politiques et des programmes des différents organismes internationaux. Les rôles respectifs des politiques du marché du travail et des institutions sont présentés comme décisifs pour le développement du pays et le travail décent. Les politiques du marché du travail et les mesures de protection sociale sont parmi les éléments clés énumérés dans le Pacte mondial pour l'emploi, adopté par la Conférence internationale du Travail en 2009.

Le Programme de l'OIT sur l'analyse du marché du travail concentre ses efforts sur la recherche et la publication de travaux relatifs aux institutions et politiques du marché du travail, et l'offre de services de conseil et de renforcement des capacités pour les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs. De plus, s'appuyant sur un réseau mondial de spécialistes de l'emploi, il aide les pays à élaborer des politiques du marché du travail cohérentes et coordonnées. Les principaux sujets faisant l'objet de recherches ont trait aux ajustements du marché du travail et au rôle des institutions et politiques dans l'atténuation des dommages causés par les chocs externes et la garantie de la qualité de l'emploi. Les travaux menés dans ce domaine incluent:

- l'analyse des marchés du travail dans les économies avancées, émergentes ou en développement;
- la collecte de données sur les politiques et institutions du marché du travail;
- la mesure de la législation du travail;
- l'évaluation du rôle des régulations du marché du travail sur les performances du marché du travail;
- les conseils sur les PAMT et les politiques sociales afin d'accélérer la reprise de l'emploi, et contributions aux réunions du G20;
- publications et rapports sur le rôle des institutions du travail, sur les PAMT et sur la nécessité d'un équilibre entre la flexibilité et la sécurité dans le monde;
- collaboration avec d'autres organisations internationales telles que la Commission européenne, la Banque mondiale et l'OCDE dans le domaine de l'analyse et des politiques relatives au marché du travail;
- participation à des ateliers internationaux, conférences universitaires et réseaux sur l'analyse du marché du travail;
- activités de formation et de renforcement des capacités, en collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin, Italie, en particulier pour la conception et l'organisation de l'Université d'été sur l'économie du travail pour le développement;
- offre de services consultatifs techniques relatifs aux programmes par pays de l'OIT.

## Principaux outils et ressources

Viennent s'ajouter aux normes de l'OIT susmentionnées:

Cazes, S.; Nesporova, A. 2003. *Labour markets in transition: Balancing flexibility and security in Central and Eastern Europe* (Geneva, ILO).

Auer, P.; Efendioglu, U.; Leschke, J. 2005. *Active labour market policies around the world: Coping with the consequences of globalization* (Geneva, ILO).

Berg, J.; Cazes, S. 2008. "Policymaking gone awry: The labor market regulations of the Doing Business Indicators", in *Comparative Labor Law and Policy Journal*, Vol. 29, No. 4.

—; Kucera, D. (eds). 2008. *In defence of labour market institutions. Cultivating justice in the developing world* (Geneva, ILO and New York, Palgrave MacMillan).

Cazes, S.; Verick, S.; Heuer, C. 2009. *Labour market policies in times of crisis* (Geneva, ILO, Employment Working Paper No. 35).

—; Tonin, M. 2010. *Législation sur la protection de l'emploi et stabilité des emplois: Une analyse transversale en Europe*, *Revue internationale du Travail*, Vol. 149, No. 3 (Genève, ILO).

—; S., Verick, S.; F. Al Hussami. 2011. *Unemployment dynamics: US and European diverging patterns? Evidence from Okun's law, the global financial crisis and longer term trends* (Geneva, ILO).

Bureau international du Travail (BIT). 2010. *Une base de données sur les législations de protection de l'emploi – EPLex*. Outil d'information en ligne, mises à jour régulières.

[http://www.ilo.org/dyn/terminate/termmain\\_home?p\\_lang=fr](http://www.ilo.org/dyn/terminate/termmain_home?p_lang=fr)



Sandrine Cazes  
Cheffe, Unité recherches et analyses sur l'emploi

Nous contacter:  
Unité recherches et analyses sur l'emploi / Département de l'analyse économique et des marchés du travail  
Secteur de l'emploi  
Bureau international du Travail  
4, route des Morillons  
CH-1211 Genève 22 / Suisse  
Tél: +41 22 799 6111  
Courriel: [empanalysis@ilo.org](mailto:empanalysis@ilo.org)  
<http://www.ilo.org/empelm/lang--fr/index.htm>